



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier
révolutionnaire, la construction
de l'Internationale ouvrière révolutionnaire
Supplément **FINANCES** à CPS n°71 –
2 février 2019

Plan « bâtir un nouveau réseau » :

c'est le démantèlement de la DGFIP d'ici 2022 qui est programmé.

Il faut s'organiser pour imposer aux dirigeants nationaux des syndicats qu'ils exigent le retrait du plan et refusent toute concertation dans ce cadre

**Et organisent le combat national et centralisé
en appelant à une puissante manifestation nationale de l'ensemble
des agents de la DGFIP à Bercy pour imposer le retrait du plan.**

La participation importante aux heures mensuelles d'information, aux AG, aux actions décidées par les sections, allant jusqu'à la grève dans certains départements, montrent qu'il y a aujourd'hui une disponibilité des agents pour combattre, une attente. Cela à la fois parce que leur situation actuelle devient insupportable, qu'ils mesurent que l'offensive anti fonctionnaire contre leurs garanties est en route et que la DGFIP est en première ligne pour ce qui est des suppressions d'emplois et de services.

Les agents ne se trompent pas : les échéances sont immédiates

Il n'est qu'à voir la campagne anti fonctionnaires orchestrée par le « grand débat » pour comprendre que les échéances se rapprochent à vive allure : le « grand débat » est fait pour préparer l'offensive anti fonctionnaires réaffirmée par Macron dans ses vœux : la réforme de l'État qualifiée de « mère des réformes ». En effet, elle doit permettre au gouvernement de satisfaire les exigences du MEDEF que soient supprimés des dizaines de milliers de postes (l'objectif de 120 000 suppressions a encore été réaffirmé par Dussopt le 19 janvier) et qu'il soit taillé dans les dépenses publiques, cela en portant des attaques sans précédent contre le statut, en remplaçant l'emploi statutaire par l'emploi contractuel, en supprimant la compétence des CAP en matière de mutations pour mieux organiser la mobilité forcée, en organisant des plans de départs de fonctionnaires et en développant la rémunération dite au mérite (sous forme de primes en particulier) en lieu et place de l'augmentation du point d'indice pour tous.

La « réforme de l'État » comporte deux volets : Fonction Publique et DGFIP. Le gouvernement entend présenter son projet de loi fonction publique de destruction des garanties statutaires fin mars. Quant au volet liquidation des emplois et des services propre à chaque ministère et administration, le Directeur Général en a dévoilé la déclinaison DGFIP le 10 décembre dans un document appelé « bâtir un nouveau réseau » présenté aux directeurs départementaux et régionaux.

Plan « bâtir un nouveau réseau » :

C'est un véritable « big crunch » qui se prépare pour la DGFIP

Dans ce document le DG indique que le stade des restructurations, quand bien même elles étaient permanentes, est dépassé. Il s'agit maintenant de réaliser : « **non une restructuration du réseau mais de créer un nouveau réseau** ».

Il précise que l'objectif est de réaliser le plan massif de suppression d'emplois prévu par le gouvernement :

« *la nouvelle organisation proposée s'appuiera sur un quantum de suppressions d'emplois conventionnel (précisé département par département en cible 2022), qui permettra de construire une proposition de montée en charge progressive* ».

En conséquence tous les services de la DGFIP ont vocation à être remis à plat et compactés pour répondre aux objectifs budgétaires de suppressions d'emplois :

C'est la suppression de centaines de services qui est programmée, remplacés par des guichets et des agents nomades :

- **Tous les SIP et SIE de moins de 50 ETP ont vocation à être regroupés. Ce qui veut dire que quasiment tous les SIP et SIE de France ont vocation à être regroupés !**
- **Il en est de même pour les trésoreries hospitalières : là aussi s'applique le couperet des 50 ETP avec périmètre de compétence aligné sur celui des groupements hospitaliers de territoire.**
- **Le resserrement des SPF sera poursuivi sur la base de la suppression des 2/3 des SPF.**
- **Pour ce qui est des trésoreries SPL est prévu un mode d'organisation fondé sur une « concentration des tâches industrialisables dans un nombre limité de back offices » pendant qu'un « cadre par EPCI serait spécialisé sur l'expertise et le conseil aux élus » .**

« *la notion de proximité* » est dite dépassée par le Directeur Général, « *la forme traditionnelle de présence de la DGFIP (un immeuble pour la seule DGFIP, des fonctionnaires présents toute l'année, des plages d'ouverture au public très larges et sans rendez vous)* » : elle aussi. Il s'agit de substituer à l'implantation de services de plein exercice une « *offre de service nouvelle (présence ponctuelle au bon moment) en augmentant les points de contact, quelle qu'en soit la forme : en particulier Maisons de Services au Public, permanences dans les locaux des collectivités locales... dispositifs mobiles* ».

En réalité, ces formes nouvelles de présence sur le terrain ont pour fonction de « *contribuer à l'acceptabilité d'un resserrement du réseau de la DGFIP* », en clair contribuer à faire passer la pilule de la suppression d'un maximum de services de la DGFIP, y compris des services de direction, PCR, PCE et CDIF qui sont cités, par un ersatz de présence sur le terrain.

Concernant les agents, le document dit que « des dispositifs RH seront mobilisés pour favoriser les mobilités géographiques ». Quels dispositifs ? En fait cela renvoie au projet de loi Fonction Publique du gouvernement qui prévoit la mise en place d'un dispositif d'appui aux restructurations sous la forme d'un accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé « vers une nouvelle affectation correspondant à leur grade, vers un autre corps ou cadre d'emploi ou encore vers un emploi dans le secteur privé ».

Autrement dit ce qui pend au nez des agents de la DGFIP avec le plan « bâtir un nouveau réseau » c'est la mobilité forcée hors contrôle des CAP vers un autre ministère, vers la fonction publique territoriale ou même carrément un licenciement (ce n'est pas pour rien que le versement d'allocations chômage est prévu) pour ceux qui n'auront pas pu trouver un emploi vacant dans le bassin d'emploi.

Quant aux échéances, elles sont extrêmement rapprochées : le plan « bâtir un nouveau réseau » a été présenté aux organisations syndicales nationales le 9 janvier. Actuellement on en est à l'arbitrage entre la DG et le ministère pour définir l'enveloppe de suppressions d'emplois d'ici 2022 pour la DGFIP. Ensuite les choses doivent aller très vite : chaque directeur départemental recevra sa cible en suppressions d'emplois jusqu'en 2022, il devra élaborer son projet de démantèlement des services qui sera soumis à la centrale. Puis il est prévu l'ouverture d'une phase de concertation avec les élus, les OS, les cadres et les personnels dans le cadre du projet de chaque directeur validé par la centrale pour mise en œuvre.

Face à cette menace immédiate, la responsabilité des directions syndicales est d'organiser l'affrontement avec le gouvernement, d'appeler à la manifestation nationale de tous les personnels au ministère pour le retrait du plan « bâtir un nouveau réseau »

Il est d'abord urgent que les directions nationales fassent connaître l'existence de ce plan à tous les agents, qu'elles le mettent au centre d'AG organisées dans tous les départements et qu'elles se prononcent clairement pour le retrait du plan « bâtir un nouveau réseau ».

C'est urgent car pour l'instant elles ne le font pas. Dans les deux tracts intersyndicaux nationaux publiés depuis l'entrevue où le DG leur a présenté son plan, il est dit que la DG se situe au centre des préconisations d'action publique 2022, ce que tous les agents savent depuis des mois, et que l'intersyndicale se prononce pour « l'arrêt de toutes les restructurations y compris la géographie revisitée », mais pourquoi ne pas dire que les directions nationales des syndicats ont été informées de l'existence du plan « bâtir un nouveau réseau » qui concentre toutes les attaques et qu'elles en demandent le retrait ? Oui, pourquoi ne pas formuler clairement l'exigence du retrait du plan « bâtir un nouveau réseau » ?

Selon leur tactique éprouvée, le gouvernement et la DG misent sur la concertation pour faire passer leur plan, comme ils l'ont déjà fait en impliquant les directions syndicales dans des groupes de travail pour démanteler les garanties d'affectation nationales et rendre tous les agents ALD au département. Darmanin l'a dit dans une interview à Ouest France fin novembre, à propos de la mobilité des agents résultant de l'organisation du « nouveau réseau » : « Tout cela sera à négocier avec nos syndicats et les gens à partir de janvier ». Or, dans les tracts intersyndicaux les directions nationales des syndicats demandent l'ouverture d'une « véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion », c'est à dire sur les sujets des implantations territoriales et des modalités d'affectation des agents qui sont précisément au centre du plan de la DG. N'est-ce pas une réponse positive à Darmanin, accepter de se plier par avance au cadre fixé par la DG et Darmanin alors que le combat pour le retrait de ce plan de destruction exige au contraire que les directions syndicales refusent de s'associer à une quelconque concertation dans son cadre ?

Il est tout aussi évident que ce n'est pas par des actions dispersées département par département qu'il est possible d'arracher le retrait du plan. Cela ne peut aboutir qu'à dissiper le potentiel de combat des agents et finalement contribuer à laisser passer le plan. Il faut au contraire que soit organisé un combat national, un combat centralisé, c'est le seul moyen de l'emporter. Il faut donc exiger des directions nationales de nos syndicats qu'elles appellent l'ensemble des agents des Finances à manifester au ministère pour le retrait du plan et pour cela à la grève.

Au cas où une telle manifestation ne suffirait pas à faire plier le gouvernement, il n'y aurait pas d'autre recours que la grève jusqu'au retrait. C'est ce que les directions syndicales ont la responsabilité de préparer.

Dirigeants des syndicats nationaux votre responsabilité est de mettre en avant dans l'unité l'exigence du retrait du plan « bâtir un nouveau réseau »

C'est d'organiser dans toute la France des A.G. centrées sur ce mot d'ordre national !

C'est de refuser toute concertation dans le cadre de ce plan et d'impulser le combat national pour son retrait

C'est d'appeler sans délai à la manifestation centrale au ministère de l'ensemble des agents pour le retrait du plan

C'est sur ces bases qu'il est possible de défaire la DG et le gouvernement

*Le gouvernement Macron-Philippe mène une politique de liquidation de l'ensemble des acquis et conquêtes des travailleurs et des jeunes - notre statut, nos droits à retraite, la sécu, le droit de la jeunesse à poursuivre des études supérieures (parcours sup), les maigres droits des chômeurs -, car c'est un gouvernement au service du capital financier et que le maintien des acquis de la civilisation, tout comme la préservation de la biosphère sont incompatibles avec le maintien du système capitaliste. Les militants regroupés autour du bulletin *Combattre Pour le Socialisme* combattent pour que soit réalisé le front unique des organisations du mouvement ouvrier pour défaire l'offensive réactionnaire de ce gouvernement et ouvrir une issue qui ne peut consister qu'en la constitution d'un gouvernement ouvrier qui exproprie les grands groupes, mette sur pied un plan de production pour satisfaire les intérêts de la population et s'engage dans la voie du socialisme pour permettre à l'humanité de prendre le contrôle de son avenir.*